

RAPPORT D'INSPECTION

RÉDIGÉ PAR :	M. Ghislain Baker, technicien	DATE D'INTERVENTION :	10 juin 2019
CHARGÉ DE PROJET GESFOR :	M. René Bégin, ing.	N° DE PROJET :	1700306/1700278
À L'ATTENTION DE :	Commission scolaire de Montréal		
REPRÉSENTÉ PAR :	Mme Keltoum Bahaz, ing. jr, chargée de projets.		

ÉTABLISSEMENT :	CS de Montréal École Félix-Leclerc, 6055, avenue Darlington, Montréal (Québec)	INCIDENT :	Infiltration d'eau présente
SECTEURS ÉVALUÉS :	Locaux; B-107, B-117, B-112, B-125, B-124, toilette B-130 hommes-femmes et le couloir	TYPE D'INTERVENTION :	Services d'experts-conseils dans le domaine de la contamination fongique à la suite d'un dégât d'eau

CONTEXTE ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Nous, Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Le Groupe Gesfor), avons été mandatés par la Commission scolaire de Montréal (Client), représentée par madame Keltoum Bahaz, ing. jr, afin d'agir comme experts-conseils à l'école Félix-Leclerc située au 6055, avenue Darlington, à Montréal (Québec). L'intervention a été effectuée le 10 juin 2019 par M. Ghislain Baker, technicien du Groupe Gesfor.

Cette demande fait suite à une infiltration d'eau par la toiture et des inquiétudes sur la qualité de l'air dans le secteur du service de garde. Le Client souhaite donc déterminer quels seraient les matériaux susceptibles d'affecter la qualité de l'air ambiant et selon le cas d'avoir les procédures à prendre pour sécuriser la zone au besoin et déterminer l'étendue des travaux le cas échéant.

Sinistres selon les catégories d'eau:

L'Institute of Inspection, Cleaning and Restoration Certification, dans son guide *Standard and Reference Guide for Professional Water Damage Restoration (IICRC S500 - 1999)*, indique que lorsqu'une surface est recouverte d'eau, il peut y avoir un risque de croissance de micro-organismes en fonction du type d'eau et du délai d'assèchement. En fait, l'IICRC classe l'eau selon les catégories suivantes :

- Catégorie 1 : eau propre : eau provenant d'une source qui ne représente pas un risque substantiel pour la santé humaine. L'eau propre peut devenir de l'eau grise si elle n'est pas traitée dans un délai de 72 heures.

- Catégorie 2 : eau grise : eau contenant des bactéries, mais sans déchets solides; eau contaminée par des micro-organismes et des nutriments de micro-organismes; eau dont la contamination est importante et qui peut occasionner de l'inconfort ou des maladies chez l'humain si celui-ci en consomme ou y est exposé. L'eau grise peut devenir de l'eau noire si elle n'est pas traitée dans un délai de 48 heures.
- Catégorie 3 : eau noire : eau contenant des agents pathogènes et très insalubres. Cela inclut notamment les eaux d'égout, les eaux d'inondation, les eaux de surface et les débordements de cours d'eau.



TABLEAU D'OBSERVATIONS DU 10 JUIN 2019		
Local	Observations	Recommandations
Local B-107	 <p>Photo 1 : Meuble d'évier.</p>  <p>Photo 2 : Présence de feuilles et d'emballages de nourriture sous l'évier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sceller la trappe d'accès au vide technique au plancher; • Remplacer les partitions métalliques rouillées.


TABLEAU D'OBSERVATIONS DU 10 JUN 2019		
Local	Observations	Recommandations
	 <p>10/06/2019</p> <p>Photo 3 : Présence d'une trappe d'accès au plancher avec l'étanchéité déficiente.</p>  <p>10/06/2019</p> <p>Photo 4, Peinture écaillée sur les blocs de béton</p>  <p>10/06/2019</p> <p>Photo 5, présence de rouille sur la partition de métal.</p>	




TABLEAU D'OBSERVATIONS DU 10 JUI 2019		
Local	Observations	Recommandations
	 <p>Photo 6, La moiteur des blocs de béton indique un matériau sec.</p>	
Local B-112	 <p>Photo 7: Meuble d'évier dans la salle de toilette.</p>  <p>Photo 8 : Dommages causés par l'eau sur les partitions métalliques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le comptoir du meuble d'évier de la salle de toilette. • Remplacer les partitions métalliques rouillées.




TABLEAU D'OBSERVATIONS DU 10 JUN 2019		
Local	Observations	Recommandations
	 <p>Photo 7 : Des cernes d'eau et traces noirs ont été observés sous le comptoir du meuble de l'évier.</p>	
Local B-117	 <p>Photo 6 : Meuble d'évier.</p>  <p>Photo 7 : Dommages causés par l'eau observée sur la tablette du meuble d'évier en bois. De la corrosion a aussi été notée sur le drain de l'évier en cuivre, présence de coulisse d'eau plomberie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le meuble d'évier en bois. • Faire appel à un plombier afin de vérifier l'état du drain.




TABLEAU D'OBSERVATIONS DU 10 JUIN 2019		
Local	Observations	Recommandations
Local B-125	 <p>10/06/2019</p> <p>Photo 8 : Cernes d'eau sur les carreaux acoustiques de plafond.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer les carreaux de plafond acoustique cerné.
	 <p>10/06/2019</p> <p>Photo 9 : Cernes d'eau sur les carreaux acoustiques de plafond.</p>	
Local B-124	 <p>10/06/2019</p> <p>Photo 10 : Scellement de la trappe déficient.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre étanche à l'air la trappe d'accès au plancher.




TABLEAU D'OBSERVATIONS DU 10 JUI 2019		
Local	Observations	Recommandations
Couloir	 <p>Photo 11 : Zone d'infiltration d'eau par la toiture, toile afin de récupérer les eaux provenant du toit</p>  <p>Photo 12 : Placoplâtre noirci et croissance de moisissures suspectée au plafond, taches noires au rebord des placoplâtres (estimation de 15 pi²), niveau II</p>  <p>Photo 13 : Coulisses de rouille sur la poutre de béton</p>	<p>Dans une enceinte en pression négative et avec filtration HEPA; appliquer les recommandations de la CSDM concernant la présence de matériaux contaminés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Colmater la fuite sur la toiture. • Retirer les sections de placoplâtre démontrant cerné par l'eau. • Nettoyer les matériaux non poreux (béton, métal, etc.) qui ont été touchés par l'eau du sinistre. • Nettoyer l'efflorescence sur la dalle de béton; • Retirer en grattant la peinture sous la retombée de béton; (photo 15)

TABLEAU D'OBSERVATIONS DU 10 JUIN 2019		
Local	Observations	Recommandations
	 <p>Photo 14 : Efflorescence sur le plafond de béton.</p>  <p>Photo 15 : Présence de gouttes d'eau sur la retombée de béton.</p>	

RECOMMANDATIONS

- Sécuriser la zone du sinistre;
- Les matériaux suspectés d'être affectés par une croissance de moisissures devront être retirés et ensachés dans une enceinte en pression négative selon les procédures de la CSDM;
- Nettoyage des surfaces en lien avec le sinistre avec un biocide reconnu par Santé Canada et muni de numéro de DIN.

CONCLUSION

Si vous avez des questions concernant les informations fournies dans ce document, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur René Bégin, ing., chargé de projets, au 514 251-1313, poste 2278.

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.



Vérfifié par : René Bégin, ing.
Chargé de projets
Santé, sécurité et hygiène du travail
rbegin@gesfor.com

Rédigé par : Ghislain Baker
Technicien
Santé, sécurité et hygiène du travail
gbaker@gesfor.com